

DEVENIR COLLÉGIEN

Fiche de contrôle de connaissances **Enseignement moral et civique 6e** **Devenir collégien**

Connaissances

■ **Je sais définir et utiliser dans une phrase :**

-- Collège --Principal --CPE --CDI --Professeurs --Elèves
Laïcité --Règlement intérieur --Respect

■ **Je connais :**

- Le rôle des adultes composant le personnel du collège.
- Les règles essentielles à respecter pour apprendre à vivre avec les autres.

■ **Je sais décrire et expliquer :**

- Je sais décrire les fonctions des adultes du collège.
- Je sais expliquer la laïcité.
- Je sais expliquer l'importance du règlement intérieur.

L'entrée au collège (établissement scolaire de niveau secondaire) représente une **étape nouvelle** qui entraîne une certaine inquiétude rapidement dissipée.

Mon collège est le collège Jean Racine. Il porte le nom d'un poète tragique français du 17e siècle.

I) Quel est le rôle des adultes au collège ?

- 1) À l'aide des groupes de mots suivants, indique le rôle des personnes ci-dessous : Soigne les bobos / Est le professeur responsable de la classe / Anime le CDI / Animent la vie scolaire / Enseignent une discipline/ Gère l'argent du collège / Conseille dans vos études / Entretient le collège et sert au self / Dirigent le collège.



1. La Principale et son adjoint

Rôle : la principale et son adjoint
DIRIGENT le collège.



9. L'infirmière

Rôle : l'infirmière **SOIGNE** les élèves.



7. Le personnel technique

Rôle : le personnel technique
SERT au self et **ENTRETIENT** le collège.



4. Les professeurs.

Rôle : les professeurs **ENSEIGNENT** une matière.



3. Le conseiller principal d'éducation (CPE)

Rôle : le CPE et les assistants d'éducation **ANIMENT** la vie scolaire.



8. Le conseiller d'orientation

Rôle : le conseiller d'orientation **CONSEILLE** dans les études.



Rôle : le gestionnaire **GÈRE** l'argent du collège.



Rôle : le professeur principal le professeur **RESPONSABLE** de la classe.

Le professeur documentaliste **ANIME** le centre de documentation et d'information.

- 2) Classe les personnes dans le tableau ci- dessous en fonction de leur famille respective après avoir lu les définitions suivantes :

-Equipe pédagogique : ensemble des personnes chargées d'enseigner.

-Equipe administrative : ensemble des personnes chargées de diriger le collège, de gérer les élèves en dehors des cours (Vie scolaire) et de s'occuper des finances de l'établissement.

-Equipe technique : ensemble des personnes chargées de l'entretien et de la restauration.

-Equipe médico-sociale : ensemble des personnes chargées du service médical, de l'aide aux familles et à l'orientation.

<u>Equipe pédagogique</u>	<u>Equipe administrative</u>	<u>Equipe technique</u>	<u>Equipe médico-sociale</u>
- Professeurs - Professeur documentaliste - Professeur principal	- Principal - Principal-adjoint - CPE - Assistants d'éducation - Gestionnaire - Secrétaire	- Personnel technique	- Infirmière - Conseiller d'orientation-psychologue - Assistant social - AESH

Les adultes sont nombreux à travailler au collège.

- **L'équipe pédagogique regroupe les personnes qui enseignent.**
- **L'équipe administrative regroupe les personnes qui dirigent et administrent.**
- **L'équipe technique regroupe les personnes qui entretiennent.**
- **L'équipe médico-sociale regroupe les personnes qui aident.**

Conclusion : les adultes sont nombreux à travailler au service des élèves pour les aider et les accompagner.

II) Comment vivre ensemble au collège ?

1) La laïcité

Depuis 1905, la République française est laïque.

La laïcité, cela signifie que l'Etat est neutre en matière de religion. Il n'en favorise aucune et respecte toutes les croyances.

Dans les écoles publiques, comme le collège Racine, ce principe s'applique à tous. Depuis 2004, les élèves ne peuvent pas porter de tenues ou de signes religieux trop voyants (ostensibles). **Cette règle protège contre les pressions, les influences et les conflits liés à la religion.**

La laïcité garantit à chacun : la liberté de croire ou de ne pas croire (la liberté de conscience), l'égalité entre tous et le respect de règles communes pour pouvoir vivre ensemble (Fraternité).

La laïcité permet de vivre selon les valeurs de la République : Liberté-Egalité-Fraternité.

La laïcité à l'école

En France, l'école publique est gratuite et laïque depuis les lois de **Jules Ferry** en 1882. La laïcité, c'est une règle. Son objectif : que, à l'école, tous les élèves et les adultes puissent vivre ensemble même s'ils ont des religions différentes. L'école laïque accepte tous les élèves, de toutes les religions. Mais la religion doit rester en dehors de l'école, à la maison...

À l'école publique

Les connaissances
Elles doivent être enseignées à tous de la même manière.

À l'école, il est interdit de porter un signe (ex. : croix) ou un vêtement (ex. : foulard, kippa) qui montre sa religion de manière trop voyante.

À l'école, il n'y a pas de cours de religion ni de prière.

À l'école, il est interdit de désobéir, ou de refuser ce qu'enseigne un instituteur, pour une raison de religion.

Les écoles privées
En France, il existe des écoles privées, payantes et liées à une religion. Elles donnent des cours de religion.

En dehors de l'école

Les croyances
Elles sont choisies par chacun et doivent rester dans la vie privée.

En France, on est libre de pratiquer la religion de son choix. En dehors de l'école, on peut en porter les signes.

Chaque religion a des lieux pour prier : l'église pour les catholiques, la synagogue pour les juifs, la mosquée pour les musulmans...

Chacun peut suivre des cours de religion. Par exemple : le catéchisme est l'enseignement de la religion catholique.

En France

Un pays laïc depuis 1905
En France, chacun est libre de choisir sa religion ou de ne pas en avoir. Les chefs du pays prennent des décisions pour tous les habitants, sans tenir compte des religions.

La religion est présente
La religion catholique a longtemps eu un rôle dans l'histoire de France. Par exemple, on disait que le pouvoir des rois venait de Dieu.

Elle est encore présente, malgré la laïcité. Par exemple, plusieurs jours **fériés** viennent de fêtes catholiques (lire p. 40-41). Autre exemple : la plupart des gens ne travaillent pas le dimanche, considéré comme un jour saint.

2) Le règlement intérieur

Le règlement intérieur est la « **loi** » du **collège** qui fixe les règles à suivre et à respecter dans l'intérêt de tous : **respecter les adultes du collège, respecter les horaires, respecter l'environnement, les locaux et le matériel...** **Des punitions** (fautes légères) et des **sanctions** (fautes graves) sont prévues pour ceux qui ne le respectent pas. Dans toute collectivité, **respecter des règles communes est indispensable** pour vivre avec les autres, pour vivre ensemble.

Conclusion : Au collège, les élèves apprennent vivre ensemble dans le respect de leurs différences autour de règles communes.

